

Épinglé

Le Labour veut maintenir temporairement le Royaume-Uni dans le marché unique

Le parti travailliste d'opposition a dit vouloir maintenir le Royaume-Uni dans le marché unique européen pendant une période de transition après le Brexit, s'il est au pouvoir, a annoncé dimanche Keir Starmer, responsable du Brexit au Labour. "Le Labour chercherait un accord de transition qui maintienne les mêmes conditions de base dont nous profitons actuellement au sein de l'UE", a-t-il écrit, dans une tribune parue dans "The Observer". "Cela signifie que nous chercherions à rester dans l'union douanière européenne et au sein du marché unique pendant cette période" et que "nous respecterions les règles" de ces deux entités, a-t-il ajouté, signifiant: que la libre circulation des biens et des travailleurs se poursuivrait pendant cette période de transition. Il a précisé que les restrictions d'entrée en matière d'immigration - une des thématiques principales du référendum sur le Brexit de juin 2016 - "devront être abordées dans l'accord final". (AFP)

■ Le troisième round de négociations du Brexit se tiendra cette semaine à Bruxelles.

■ Les négociateurs européens ne s'attendent pas à enregistrer des progrès significatifs.

■ Ils jugent les positions britanniques imprécises et déplorent que Londres persiste à tenter, dès à présent, d'évoquer l'après-Brexit.

Londres tergiverse, les Européens rongent leur frein

Les négociateurs européens se disent "déterminés", mais ne se font guère d'illusions quant aux résultats qui pourront être engrangés lors du troisième round de négociations du Brexit, qui se tiendra cette semaine à Bruxelles. La session inaugurale de juin avait servi à établir la chorégraphie des négociations; celle de la mi-juillet à identifier les points de convergence et de divergence. Le troisième tour doit être celui de "la clarification", précise une source européenne haut placée.

Car l'Union s'inquiète, et s'agace, du peu de progrès réalisés sur les trois dossiers de la procédure de divorce dite de l'article 50 qu'elle juge prioritaires: les droits des citoyens européens installés outre-Manche (et britanniques dans l'UE) après le Brexit, la "facture de sortie britannique", et celle de la frontière entre l'Irlande et l'Irlande du Nord. "Si vous regardez où nous en sommes et où nous devrions être, il y a un très grand fossé", a déclaré la même source lors d'un briefing à la presse, vendredi. "Il est peu probable que nous fussions des progrès significatifs pour combler ce fossé" la semaine prochaine.

Les "position papers" britanniques ne convainquent pas

Depuis le début des négociations, l'UE réclame du Royaume-Uni des documents sur ses positions de négociations. La Première ministre Theresa May marche sur des œufs. Elle est sortie politiquement très affaiblie des élections anticipées de juin qui ne lui ont pas offert, loin de là, le "strong and stable" qu'elle espérait. Sa première préoccupation est donc de ménager son opinion publique et ses adversaires politiques - dont certains au sein de son propre parti.

Aussi, les textes présentés jusqu'ici par le gouvernement britannique, dont une série de "position papers" dévoilés ces derniers jours laissent les négociateurs

européens dubitatifs. Ils déplorent que les documents britanniques soient vagues et qu'ils mélangent des éléments de la procédure de l'article 50 à d'autres relatifs à la future relation entre l'UE et le Royaume-Uni.

Or, le mandat des négociateurs européens fixé par les Vingt-sept stipule explicitement qu'il ne peut être question de commencer à parler de l'avenir sans avoir accompli des "progrès suffisants" sur les dossiers prioritaires. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union sont censés en juger lors du sommet d'octobre prochain. On ne prend pas le chemin d'une évaluation positive.

Londres joue la montre sur la "facture"

Par exemple, Londres renâcle à aborder le sujet de ses engagements financiers envers le budget européen et autres institutions ou instruments financiers de l'UE. On a certes noté un changement de ton de la diplomatie britannique sur ce sujet. Au début de l'été, le ministre des Affaires étrangères Boris Johnson avait déclaré que les Européens pouvaient "toujours couvrir" pour que Londres s'acquitte d'une facture estimée entre 60 et 100 milliards d'euros. "Bojo" semblait, vendredi, être revenu à de meilleurs sentiments. "Je ne dis pas que j'accepte l'interprétation de Michel Barnier de ce que sont nos obligations. Mais je dis que nous honorons nos obligations légales", a-t-il concédé sur les antennes de la radio publique BBC4.

Les négociateurs européens sont cependant prévenus que leurs homologues britanniques débarqueront à Bruxelles sans document écrit sur le règlement financier. Ils devront se contenter d'une présentation orale et il est déjà acquis que l'on ne discutera pas des

montants. Les Européens souhaitent avant tout des avancées sur la méthodologie de calcul "pour rassurer les Etats membres sur le fait que les engagements seront honorés", explique une deuxième source européenne. Qui masque à peine son agacement face à la manœuvre dilatoire de Londres. "Si on laisse un sujet sensible pour la fin des négociations, on accroît les risques d'aboutir à un échec", avertit l'"insider".

Inquiétude pour l'Irlande du Nord

L'autre sujet de préoccupation des Européens tient au lien établi par la position britannique sur l'Irlande du Nord entre le processus de paix et le futur de la relation commerciale entre l'UE et Londres. Sans pour autant accuser le Royaume-Uni de jouer avec le feu, la première source européenne a insisté sur le fait que "le processus de paix ne peut pas être un élément de négociations". Une autre source a épinglé la "pensée magique (britannique) sur comment pourrait fonctionner à l'avenir une frontière invisible" entre l'Irlande et l'Irlande du Nord, sortie de l'Union.

"L'heure tourne", n'ont cessé de rappeler les Européens. Toutes les questions liées à la séparation devraient être réglées idéalement à l'automne 2018, pour que tout soit prêt pour la date du retrait, le 29 mars 2019. La troisième semaine de négociations ne commencera cependant que lundi à 17 heures, pour cause de jour férié britannique. Il faudra abattre le travail en quatre jours plutôt qu'en cinq. "Ce n'est pas le temps qui nous a manqué jusqu'ici. C'est la substance", a grincé la source européenne haut placée.

Olivier le Bussy

"Ce n'est pas le temps qui nous manque, mais la substance."

Une source européenne
Qui critique l'imprécision, voire l'absence, des positions britanniques.

“C’est le Royaume-Uni qui s’en va, c’est à lui de trouver des solutions”

Entretien Maria Udrescu

Le Royaume-Uni traîne des pieds pour négocier son divorce avec l’Union européenne, tandis que les Vingt-sept s’impatiente. Il a fallu attendre l’été pour que Londres mette certaines de ses positions par écrit. Ces “position papers” présentent plutôt sa vision de sa relation future avec l’UE, plutôt que ses propositions quant aux termes du divorce. D’aucuns suspectent le Royaume-Uni de faire diversion pour ne pas abattre ses cartes trop vite. Mais pour Fabian Zuleeg, directeur du think tank European Policy Centre (EPC), “ceci est une question de politique interne britannique”.

L’UE dit que le temps presse, mais Londres en est-il conscient ? Le gouvernement britannique est en train d’explorer les scénarios acceptables pour ses électeurs et les différentes factions au sein du Parti conservateur (au pouvoir, Ndlr). Les Britanniques ne peuvent pas par exemple s’accorder sur le montant à payer à l’UE, sans montrer en même temps qu’ils sont parvenus à obtenir un certain accès au marché européen. Ce n’est pas une stratégie destinée à essayer de tirer le meilleur parti des négociations, mais le résultat d’une situation gênante pour le gouvernement britannique.

Cette semaine, les Britanniques vont faire une “présentation orale” au sujet du règlement financier du divorce, sans fournir de document écrit. Est-ce judicieux d’éviter ce sujet ? Du point de vue de la stratégie de négociation, ce n’est

pas constructif. L’UE a prévenu qu’elle ne parlera pas des relations futures avec Londres s’il n’y a pas de progrès suffisant sur les aspects du divorce, donc de l’Article 50. Mais encore une fois, du point de vue du Parti conservateur, cette question est très polarisante. Il y a les partisans d’une ligne dure qui estiment que le Royaume-Uni ne devrait rien payer. Il y en a qui pensent que le Royaume-Uni ne devrait payer la facture que s’il obtient un accord commercial de la part de l’UE. Et puis il y a ceux qui envisagent de payer un certain montant inférieur à ce que l’UE demande.

En refusant de discuter de ses relations futures avec le Royaume-Uni tant que les modalités du divorce ne sont pas clarifiées, l’UE est-elle trop intransigente ?

La position n’est pas aussi stricte qu’elle en a l’air. Quand on parle par exemple du processus de paix en Irlande du Nord, on doit envisager le type de régime douanier qui serait mis en place sur la frontière entre la République d’Irlande et l’Irlande du Nord. Quand on parle des questions liées à l’Article 50, on doit parler de la période de transition vers une nouvelle relation entre l’UE et Londres. Mais le fait est que c’est le Royaume-Uni qui s’en va, c’est donc au Royaume-Uni de trouver des solutions aux problèmes engendrés par un divorce qu’il a demandé. Or je n’ai pas l’impression qu’il met suffisamment de choses sur la table afin de permettre aux

négociations sur l’Article 50 de réellement démarrer, et encore moins de se pencher sur ses relations futures avec l’UE.

Etant donné que les discussions traînent, la période de négociation peut-elle être prolongée au-delà du 29 mars 2019, date à laquelle le Royaume-Uni est censé quitter l’UE ?

Si les Britanniques ne sont pas prêts à faire des compromis, ils risquent de se retrouver sans accord. Cela n’est pas le scénario idéal pour l’Union, mais ce serait une catastrophe pour le Royaume-Uni. Le jour où le pays quittera effectivement l’UE, il y aura des problèmes majeurs sur la frontière, les biens circuleront difficilement, il y aura des contentieux et des incertitudes légales.

La solution la plus rationnelle serait de trouver un accord sur les modalités du divorce et de définir ensuite une période de transition pendant laquelle l’UE et Londres négocieraient leur relation future.

Mais l’UE ne peut pas sacrifier ses principes pour un pays qui la quitte. Si le Royaume-Uni veut obtenir une période de transition, le pays devra accepter de se soumettre, pendant cette période, aux mêmes règles et obligations que celles qui lui incombent aujourd’hui. Et même si on envisage une extension technique des discussions, pour avoir un accord sur une période de transition, encore faut-il que le Royaume-Uni adopte une position claire. Or le pays n’a pas l’air de savoir dans quelle direction il veut se diriger.

Fabian Zuleeg
Directeur du think tank
European Policy Centre